



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bénéficiaires

Question écrite n° 423

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la politique d'accès aux vacances des Français. Alors que s'ouvre la période estivale, de trop nombreux Français savent déjà qu'ils ne partiront pas en vacances cette année. Par choix, pour certains, par manque de ressources financières pour leur grande majorité. Longtemps réservé à une élite avide de grands espaces et de découvertes culturelles, le tourisme devrait être un droit pour tous, un moment de détente, d'ouverture au monde et aux autres. Il lui demande ce qu'elle compte faire pour favoriser l'accès aux vacances aux Français, qui contribuent indubitablement à l'équilibre personnel et familial.

Texte de la réponse

Pour cette mandature, la politique du Gouvernement se veut ambitieuse pour le secteur du tourisme et l'accès aux vacances en particulier. La ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme a annoncé le 11 juillet 2012 que la situation du tourisme en France appelait un plan stratégique pour l'industrie touristique, au service de la croissance, de la création d'emplois et de la justice sociale, articulé autour de trois priorités : la mise en place d'une filière de l'industrie touristique, le renforcement de la qualité de l'offre touristique et l'effectivité du droit aux vacances pour tous. En effet, en termes de départs en vacances, les inégalités se sont accrues ces dernières années. Une mission sur l'accès aux vacances pour tous a donc été confiée à Mme Buisson le 6 novembre 2012. La mission a pour vocation dans un premier temps d'identifier des publics en difficulté dans leur accès aux vacances, mais qu'un soutien simple et efficace serait susceptible de rétablir rapidement dans ce droit. A cette fin, un état des lieux des dispositifs existants portant tout autant sur les aides aux personnes qu'aux structures d'accueil a été réalisé. Dans un second temps, des actions pilotes ont été élaborées, expérimentées et évaluées. Une attention particulière a été apportée aux jeunes de 18 à 24 ans, population particulièrement touchée par ces inégalités, puisque trois millions de jeunes sont exclus du départ en vacances. La mission remettra son rapport avant la fin de l'année 2013 ; elle formulera des propositions qui seront mises en oeuvre dans le cadre d'un plan d'actions s'étalant de 2014 à 2017.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 423

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Artisanat, commerce et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4237

Réponse publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13217